

DERNIERE MINUTE : EVOLUTION DE LA DEMOGRAPHIE DES OSTEOPATHES EN FRANCE DEPUIS JANVIER 2010 :

Nous avons reçu le fichier actualisé au 1^{er} Août 2010 de l'ADELI pour le titre d'ostéopathe. Les chiffres mettent en évidence une évolution nationale globale de 15 % des professionnels exerçant l'ostéopathie durant ces 6 derniers mois, soient 1801 personnes supplémentaires habilitées à user du titre d'ostéopathe depuis le mois de janvier dernier.

STATUT PROFESSIONNEL	JANVIER 2010	AOÛT 2010	VARIATION
Ostéopathes	5342	6471	+ 21%
Médecins ostéopathes	1120	1280	+14%
Masseurs-Kinésithérapeutes ostéopathes	4960	5445	+9,7%
Infirmiers ostéopathes	120	143	+19%
Sages Femmes ostéopathes	18	19	+5,5%
Praticiens exerçant sous le statut de pédicure podologue	22	23	+4,5%
Praticiens exerçant sous le statut de psychologue	5	7	+ 40%
Praticiens exerçant sous le statut d'opticien lunetier	3	3	=
Praticiens exerçant sous le statut de manipulateur ERM	1	1	=
Praticiens exerçant sous le statut de psychomotricien	3	5	+66%
Praticiens exerçant sous le statut d'ergothérapeute	8	7	-12,5%
Praticiens exerçant sous le statut de pharmacien	5	0	-100%
Praticiens exerçant sous le statut d'orthoptiste	1	3	+ 200%
Praticiens exerçant sous le statut d'assistant de service social	0	1	-
Praticiens exerçant sous le statut d'infirmier psychiatrique	0	1	-
TOTAL :	11608	13409	+15,5%
POPULATION FRANÇAISE :	64184265	65030704	+1,3%
NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 OSTEOPATHE :	5529	4850	-12%

Cette augmentation n'étant pas expliquée par une arrivée sur le marché du travail d'un sous-groupe particulier, il est probable que cette évolution du nombre de professionnels soit due à l'inertie progressive de professionnels diplômés en 2009 s'installant quelques

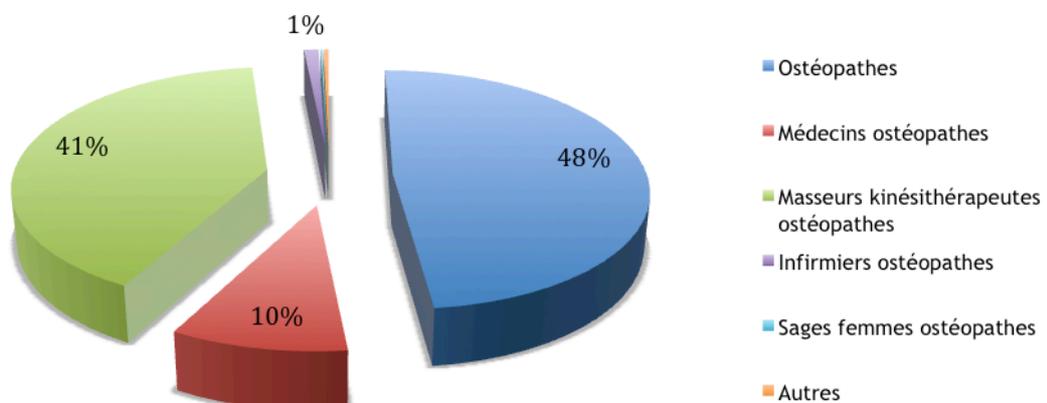
mois après le terme de leur formation, mais également à l'actualisation des listes par chaque département.

Pour autant, il est fort probable que tous les jeunes diplômés de cette année scolaire 2009/2010 ne soient pas encore tous comptabilisés dans cette extraction. Ils le seront pour la prochaine liste que nous devrions recevoir à la fin de cette année ou au tout début de 2011. Au bout d'un an nous aurons une meilleure visibilité sur l'évolution démographique de notre profession.

C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pour l'instant extrapoler les 15 % d'augmentation en 8 mois sur l'année complète 2010. Néanmoins, pour cette année nous ne sommes pas loin des 2000 nouveaux « titrés » estimés chaque année par les différentes associations socio-professionnelles.

Il faudra suivre l'évolution de près les années suivantes car si elle s'effectue sur le même rythme, nous doublerons le nombre de professionnels tous statuts confondus en 6 ans !

RÉPARTITION DES PERSONNES AUTORISÉES À USER DU TITRE D'OSTÉOPATHE EN FONCTION DE LEUR STATUT PROFESSIONNEL



Pour le Conseil National,
Marianne Montmartin
Présidente du Registre des Ostéopathes de France